Image not found or type unknown

victime d un accident de la route avec delit de fuite

Par **phil84300**, le **26/07/2011** à **15:44**

debut juillet nous cerculons en famille j engage ma manoeuvre avec clignotant normal personne en face quand tout a cout une voiture surgissant de l arriere en doublant plusieur voiture derrierenous en pleine ligne blanche nous percute heureusement pour nous sur l aile avant gauche nous avons un tete a queue eux plusieurs puis ils ont pris la fuite malgre les douleurs je suis arrive a les ratraper puis fais appel a la police deposition puis urgence car on avais des douleurs au cervicale et a la tete .ils etaient deux et ivre biensur .nous avons portes plainte je voudrais savoir si c est arriver a quelqu un et si une personne peu me renseigner sur ce qui va se passe car pour le moment deja nous devons faire l avance de la franchise et de certain frais(notament losteopathe)nous ne savons meme pas si la voiture qui apartenait au passager de la voiture qui nous a percutee etait assure. merci pour vos renseignements

Par **razor2**, le **26/07/2011** à **18:43**

Bonjour, avez vous déposer plainte? Avez vous eu une ITT?

Par **phil84300**, le **26/07/2011** à **20:45**

oui moi et mon epouse on a depose plainte une premiere itt de trois jours et une deuxieme par mon docteur de 15 jours

Par **razor2**, le **26/07/2011** à **20:50**

Il faudra vous porter partie civile au procès et estimer le montant de votre préjudice afin d'évaluer ce que vous allez demander en terme de dommages et intérêts.

Par **phil84300**, le **27/07/2011** à **11:03**

merci pour tous ces renseignements mais si la voiture est assure?comme le proprietaire etait

passager comment savoir si il etait assurer c est a mon assurance de faire ces demarches?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés